

# TOLAZOLINE CHLORHYDRIQUE

## FICHE SIGNALÉTIQUE

N/D = NON DISPONIBLE

S/O = SANS OBJET

### SECTION 1 - INFORMATION DU PRODUIT

MANUFACTURIER ET FOURNISSEUR	Cochimbe inc. 8561 chemin Dalton V.M.R., Québec H4T 1V5
NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE	(514) 990-10935
PRODUIT	Tolazoline chlorhydrique, C <sub>10</sub> H <sub>12</sub> N <sub>2</sub> • HCl
SYNONYMES	Arterodyl, Benzazoline chlorhydrique, Benzylimidazoline chlorhydrique
UTILISATION DU PRODUIT	Réactif

### SECTION 2 - INGREDIENTS DANGEREUX

INGREDIENTS DANGEREUX	CONCENTRATION	No.CAS	N.I.P. (UN)
Tolazoline chlorhydrique	98-100 %	59-97-2	S / O
DL <sub>50</sub> ESPECE: rat	CONCENTRATION: 1200 mg/Kg	VOIE: orale	
DL <sub>50</sub> ESPECE: rat	CONCENTRATION: 85 mg/Kg	VOIE: intraveineux	
CL <sub>50</sub> ESPECE:	CONCENTRATION:	TEMPS:	
CL <sub>50</sub> ESPECE:	CONCENTRATION:	TEMPS:	

### SECTION 3 - CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	Solide	DENSITE	N / D
ODEUR	Sans odeur	TAUX D'EVAPORATION(nBuAc=1)	S / O
APPARENCE	cristaux blanc-jaune pâle	POINT D'EBULLITION	N / D
SEUIL DE L'ODEUR	N / D	POINT DE FUSION	174 - 176 °C
TENSION DE VAPEUR	N / D	pH @ 25° C.	N / D
DENSITE DE VAPEUR	N / D	COEFF.DE REPART. EAU/HUILE	N / D

### SECTION 4 - RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

CONDITIONS D'INFLAMMABILITE	Éviter le contact avec la flamme.
MOYENS D'EXTINCTION	L'eau, le bioxyde de carbone, un agent chimique sec ou de la mousse.
POINT D'ECLAIR ET METHODE	S / O
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE	S / O
SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITE	S / O

TEMPERATURE D'AUTO-INFLAMMATION	S / O
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	Bioxyde de carbone et monoxyde de carbone et oxydes d'azote et gaz de chlorure d'hydrogène.
DONNEES SUR L'EXPLOSIBILITE SENSIBILITE AUX CHOCS	N'est pas sensible au chocs.
SENSIBILITE AUX DECHARGES ELECTRO-STATIQUES	N'est pas sensible aux décharges d'électricité statique.

## SECTION 5 - REACTIVITE

INSTABILITE CHIMIQUE	Stable
SUBSTANCES INCOMPATIBLES	Matières oxydantes fortes.
CONDITIONS DE REACTIVITE	N / D
PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX	Bioxyde de carbone et monoxyde de carbone et oxydes d'azote et gaz de chlorure d'hydrogène.

## SECTION 6 - PROPRIETES TOXICOLOGIQUES

CONTACT AVEC LA PEAU	Cause des irritations.
L'ABSORPTION PAR LA PEAU	Des quantités potentiellement dangereuses peuvent être absorbées suite au contact prolongé ou répété avec ce produit. Cause des irritations.
CONTACT OCULAIRE	Nocif. Cause des irritations.
INHALATION	Nocif. Causes des irritations.
INGESTION	Nocif. Cause des irritations.
EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUE AU PRODUIT	Nocif. Peut causer des irritations .
EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE AU PRODUIT	Les symptômes d'une surdose de ce produit peuvent être notamment l'augmentation de l'activité pilomotrice, vasodilatation peripherique, bouffées hypotension et choc. Les effets indésirables risquent d'être notamment la tachycardie, arythmies cardiaques, hypertension, hémorragie pulmonaire, hémorragie gastro-intestinale, nausée, vomissement, diarrhée, hépatite, rougeur, thrombocytopenie, leucopenie, oedème, oligurie et hématurie.
LIMITES D'EXPOSITION	N / D
PROPRIETE IRRITANTE	N / D
SENSIBILISATION AU PRODUIT	N / D
CANCEROGENICITE	N / D

EFFETS TOXIQUES SUR LA REPRODUCTION	N / D
TERATOGENICITE	N / D
MUTAGENICITE	N / D
PRODUITS TOXICOLOGIQUEMENT SYNERGIQUES	N / D

## SECTION 7 - MESURES PREVENTIVES

EQUIPEMENT PERSONNEL DE PROTECTION	Porter des gants de caoutchouc, un tablier de caoutchouc ou autres vêtements appropriés, des lunettes chimiques ou un masque facial complet. Utiliser aussi avec une sorte d'équipement respiratoire tel qu'un masque facial avec des cartouches filtres pour les poussières.
MECANISMES TECHNIQUES PARTICULIERS A UTILISER	Utiliser avec une bonne ventilation locale. Un équipement de rinçage pour les yeux et une douche devrait être près et disponibles pour l'usage.
MESURES A PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DEVERSEMENT	Porter un équipement de protection d'écrit ci-haut. Pour les déversements, balayer et déposer dans des contenants approuvés par le Département de Transport. Ventiler les espaces clos. Garder hors des égouts, des fossés pluviaux, des eaux et de la terre. Avertir les autorités gouvernementales compétentes si le déversement doit faire l'objet d'un rapport ou s'il peut être nuisible pour l'environnement.
ELIMINATION DES RESIDUS	Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets ou des installations d'incinération autorisées conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales applicables. Ne pas jeter avec les ordures ordinaires ou dans les égouts.
METHODES ET EQUIPEMENT POUR LA MANUTENTION	Garder les contenants bien fermé quand non utilisé. Utiliser avec un équipement de protection et se bien laver après la manutention. Éviter tout contact avec le produit. Rincer les contenants vides pour éviter tout contact accidentel avec le produit.
EXIGENCES D'ENTREPOSAGE	Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'écart des matières incompatibles.
RENSEIGNEMENTS SPECIAUX EN MATIERE D'EXPEDITION	S / O

## SECTION 8 - PREMIERS SOINS

CONTACT OCULAIRE	Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau courante pendant 30 minutes en soulevant les paupières inférieures et supérieures de temps en temps. Consulter un médecin immédiatement.
CONTACT AVEC LA PEAU	Rincer immédiatement et abondamment la peau à l'eau courante pendant 30 minutes. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés, laver avant de les réutiliser. Consulter un médecin immédiatement.
INHALATION	Déplacer la victime dans un endroit aéré. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Obtenir d'urgence des soins médicaux.

INGESTION

Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou convulsive. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissements; lui faire rincer la bouche et lui donner de l'eau. Consulter un médecin immédiatement.

## SECTION 9 - PREPARATION

PREPARE PAR	Cochimbec Inc.
NUMERO DE TELEPHONE	(514) 990-1935
DATE DE PREPARATION	14 février 2015

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont fournis qu'à titre indicatif pour la manutention du produit et ont été rédigés de bonne foi par un personnel technique compétent. Ils ne doivent toutefois pas être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et la compagnie ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages, des pertes, des blessures corporelles ou des dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est en vigueur pour trois ans. **AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, N'EST ACCORDÉE ENVERS SA MARCHANDISIBILITÉ, CONVENABILITÉ OU AUTRES**